

**Allocution du Président de région, Victorin LUREL,
signature de la CPO 2015-2018 avec l'université des
Antilles**

(Jeudi 22 octobre, 9h30, Amphithéâtre MARAULT)

Madame la Présidente du Conseil départemental,
Chère Josette,

Monsieur le Maire de Pointe-à-Pitre, représenté,

Monsieur le Recteur d'académie, Chancelier des
universités,

Madame la Présidente de l'université des Antilles,

Monsieur le Vice-président du Pôle Universitaire de
Guadeloupe,

Monsieur le Délégué régional à la Recherche et à la
Technologie,

Mesdames et Messieurs les Doyens des différents UFR,

Mesdames et Messieurs les Directeurs des différents établissements et organismes de recherche et de formation universitaire,

Mesdames et Messieurs les représentants des entreprises et du monde économique,

Mesdames et Messieurs les enseignants-chercheurs,

Chers Etudiants.

Il me tenait vraiment à cœur d'être présent ce matin parmi vous, au sein de cet emblématique campus universitaire, unique en son genre, notamment en raison de sa splendide façade maritime.

C'est un honneur pour moi, en tant que Président de région, de participer à cette cérémonie solennelle de signature de la Convention pluriannuelle d'objectifs 2015-2018, tout autant qu'à ce moment de rencontre et d'échanges avec vous.

Nous avons en effet souhaité consacrer une matinée entière au Pôle universitaire de Guadeloupe, avec le docteur André ATALLAH président de la commission Education et Enseignement supérieur, ainsi que les cadres de la collectivité régionale qui nous accompagnent, pour prendre le temps nécessaire de s'imprégner des difficultés de votre quotidien, de vos problématiques, mais aussi discuter avec vous de votre ambition et de vos projets pour le développement de l'université en Guadeloupe.

Vous me permettrez tout d'abord d'évoquer la crise qui a agité notre université jusqu'à récemment, et qui nous a tous mobilisés pendant plus d'un an, pour enfin parvenir à la surmonter au mieux.

Et je dois dire qu'il y a encore quelques mois, je craignais que cette crise ait des conséquences négatives sur cette rentrée universitaire 2015, mais je constate avec satisfaction que le nombre d'étudiants inscrits à l'université des Antilles est en augmentation par rapport aux années précédentes, et singulièrement sur le pôle Guadeloupe (11 000 étudiants inscrits à l'UA me dit-on, dont 6 500 en Guadeloupe).

Ce résultat est avant tout le vôtre ; celui de la gouvernance comme de l'ensemble des enseignants-chercheurs et des administratifs de l'établissement, et nous savons à quel point vous avez à cœur le rayonnement de l'université, et la réussite de nos étudiants.

Avec la crise de qui a débuté en octobre 2013, et qui a abouti au départ de la Guyane (l'université de la Guyane de plein exercice est effective depuis le 1^{er} janvier 2015), notre crainte légitime était que les forces centrifuges l'emportent sur les forces centripètes aux Antilles, et qu'au final, chacune de nos deux îles fasse sécession.

Si je peux comprendre, en raison de dysfonctionnements récurrents de la gouvernance de l'ex-l'UAG, sans doute trop lourde et trop centralisée, que certains aient pris position pour que la Guadeloupe et la Martinique ait chacune sa propre université, il y a néanmoins le principe de réalité : la taille critique de l'université des Antilles est déjà bien faible, en scindant de surcroît l'UA en deux universités distinctes, nos deux territoires auraient chacun un réel problème d'attractivité, dans un contexte de vieillissement de nos

populations, et de baisse sensible du nombre de collégiens et de lycéens.

Nous devons apprendre, Guadeloupéens et Martiniquais, à mieux nous entendre et à travailler de concert, dans le respect mutuel, pour construire dès à présent, dès aujourd'hui, une université des Antilles attractive et performante, et éviter ainsi que nos étudiants antillais fassent le choix d'étudier ailleurs, alors que nos jeunes demeurent la première richesse de nos territoires insulaires.

Mais dans le même temps, la singularité de l'UA, c'est qu'elle est implantée sur deux îles, deux territoires distincts, à la fois sur le plan géographique, institutionnel et administratif, ce qui fait d'elle un cas unique dans le paysage universitaire français.

Il fallait donc ensemble concevoir – ministère, parlementaires, élus locaux, universitaires, étudiants –, une gouvernance institutionnelle et un fonctionnement dérogatoires de notre université, et c'est ce que nous nous sommes attelés à faire durant presque un an, avec audace et détermination.

Un accouchement pour ainsi dire dans la douleur et après que certains d'entre nous en aient payé le prix fort : celui de propos durs à entendre et certains nauséabonds.

Un accouchement dans la douleur, mais qui au final donne naissance à un beau bébé : celui de l'université des Antilles basée sur l'autonomie renforcée des deux pôles universitaires (dont l'un des principes forts que nous avons ardemment défendu, contre vents et marées, est celui de l'élection libre des vice-présidents de pôle) ; autonomie désormais consacrée par la loi de ratification du 25 juin 2015, portant transformation de l'université des Antilles et de la Guyane en université des Antilles.

Reste maintenant à la communauté universitaire à travailler d'ici juin 2016 au plus tard, à l'élaboration de nouveaux statuts et d'un règlement intérieur conformes à la loi, et à l'esprit de la loi, mais je crois savoir qu'une commission *ad hoc* constituée de 9 membres sera prochainement mise en place.

Puis, à l'issue de l'adoption des nouveaux statuts de l'UA, devraient intervenir d'ici la fin de l'année 2016 les

élections pour renouveler l'ensemble des instances de l'établissement.

Quoi qu'il en soit, nous sommes convaincus que seul cet audacieux équilibre entre autonomie d'un côté, et unité de l'autre, permettra de garantir une université des Antilles viable et pérenne. Mais au-delà de ces simples aspects institutionnels, c'est aussi d'abord une question de volonté et d'ambition, et qu'ensemble nous construisions, chacun à la place qui est la sienne, une université des Antilles performante et attractive, au service de nos jeunes antillais, et du développement de nos deux territoires respectifs.

C'est donc toute cette volonté et cette ambition qui m'anime, qui nous anime à la Région Guadeloupe, dans un esprit constructif et collaboratif avec nos homologues de la Région Martinique. Et qui se traduit concrètement en actes.

Ces actes commencent par le premier conseil d'administration de l'UA qui s'est tenu le 2 octobre dernier en Martinique.

Je n'ai pas pu assister à ce premier conseil, j'étais représenté par le docteur Alex FALEME, mais je sais qu'il s'est tenu dans les meilleures conditions, dans un climat apaisé, et je tiens à remercier la présidente et l'ensemble des administrateurs pour cela. J'ai donc envie de vous dire à tous : poursuivons dans cette voie !

Je n'ignore pas non plus les difficultés budgétaires actuelles de l'UA, malgré les annonces du président de la République, liées notamment aux fortes présomptions de dérives graves dans la gestion du laboratoire CERGMIA par ses anciens responsables, et pour lesquels, contrairement à ce que d'aucuns n'ont cessé de faire croire, je n'ai fait preuve d'aucune complaisance, bien au contraire. La Région a d'ailleurs entamé, en tant qu'autorité de gestion des fonds INTERREG, une procédure de recouvrement des sommes indument perçues par ce laboratoire.

Nous verrons si cette procédure doit aller jusqu'à son terme, dans le cas où les autorités de contrôle européennes nous y obligerait, mais soyez assurés que je serai particulièrement attentif à la situation financière de l'université, et du pôle Guadeloupe en

particulier, et que la collectivité régionale évitera, autant qu'elle le pourra, d'aggraver encore une telle situation.

Je note en outre avec satisfaction, que lors du CA du 2 octobre, la représentante de la Région Martinique a exprimé le souhait que l'université et nos deux collectivités travaillent en étroite concertation et en complémentarité, sur des sujets transversaux tels que l'école d'ingénieur, la faculté de médecine, et bien entendu les IUT, puisqu'il est maintenant acté que les deux îles auront chacune leur IUT. Cette concertation, et ce travail en complémentarité, sont non seulement souhaitables, mais nécessaires, et je m'y engage bien entendu solennellement.

Enfin, je tiens à redire ici à quel point la Région Guadeloupe soutient depuis de nombreuses années l'université, et singulièrement le pôle Guadeloupe, dans son développement (réhabilitation du campus universitaire de Saint-Claude, investissements réguliers pour aider à la rénovation et l'extension du campus de Fouillole, financement de certains projets de recherches et des équipements, aides aux étudiants, notamment bourses doctorales et post-doctorales, ...).

Et ce soutien sans faille de la collectivité régionale aux côtés du pôle universitaire de Guadeloupe, se matérialise aujourd'hui concrètement, au travers de la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) 2015-2018, que nous aurons l'honneur dans un moment de signer avec la présidente, et qui consacre une enveloppe de près de 2,5 millions d'euros au pôle Guadeloupe sur 4 ans, pour l'aider fortement dans ses besoins en investissement et en équipement.

Je laisserai le soin à André ATALLAH de revenir dans un instant en détail sur le contenu de cette CPO.

Cependant, nous n'avons pas souhaité au travers de cette CPO, intervenir sur la partie fonctionnement, car nous sommes vigilants à ne pas subrepticement nous substituer aux responsabilités qui incombent en premier lieu à l'Etat ; je pense tout particulièrement à la question des coûts de fonctionnement du bâti, pour lesquels nous attendons encore davantage de garantie et de clarification, avant d'envisager la construction de nouveaux bâtiments pour l'université.

Pour autant, j'ai été saisi tout récemment d'une demande spécifique du vice-président Didier DESTOUCHES, concernant les besoins de financement des activités culturelles du pôle, qui participent aussi assurément du rayonnement de l'université, et de l'ouverture des étudiants à des activités artistiques et culturelles ô combien épanouissantes.

Je connais par ailleurs tout le talent et le dévouement du responsable du pôle culture, monsieur Thierry CESAIRE, sans qui à l'évidence cette offre artistique et culturelle de l'établissement, n'aurait pas la même saveur.

Je vous l'annonce donc : je suis favorable à ce que dans le cadre d'une subvention spécifique de fonctionnement, et de façon exceptionnelle, la Région Guadeloupe puisse cofinancer les activités culturelles du pôle universitaire de Guadeloupe. Il conviendra néanmoins d'acter avec mes services le montant envisageable d'une telle subvention, ainsi que les modalités administratives de mise en œuvre de cette convention.

Longue vie donc à l'université des Antilles !

Merci de votre aimable attention.

***Victorin LUREL, député, président du Conseil régional
de la Guadeloupe.***